

**EXPÉDITEUR**

Frédéric SIMONOT (SQSN)
Service Qualité Sécurité Nucléaire

Téléphone 02.33.78.76.00
Télécopie 02.33.78.76.10

DESTINATAIRE

IN FINE
(Voir dernière page)

DATE

19 MARS 2010

PAGES

5
Nombre total de pages

NOS RÉFÉRENCES D5330-10-0491 - Indice : 00

OBJET TÉLÉCOPIE DE DÉCLARATION D'UN ÉVÈNEMENT SIGNIFICATIF DU DOMAINE SÛRETÉ
SUIVANT LE CRITÈRE 6 DE LA DI 100

Autres domaines concernés : /

1. CNPE DE FLAMANVILLE

Tranche concernée : 2

Date et heure de l'évènement : 12/03/2010 à 02h31.

Date et heure de détection de l'évènement : 12/03/2010 à 02h31

Libellé de l'évènement : **Passage en AN/GV suite à débit global des fuites non quantifiées
du circuit primaire principal supérieur à 230 l/h.**

2. ÉTAT INITIAL DE LA TRANCHE ET DU MATÉRIEL CONCERNÉ SI BESOIN

Tranche dans le domaine : **Réacteur en production.**

Aucun évènement STE n'est présent.

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer aussitôt / If you don't receive all pages, please let us know as soon as possible

DIRECTION PRODUCTION INGENIERIE

Centre Nucléaire de Production
d'Electricité de FLAMANVILLE

BP 4
50340 LES PIEUX

Téléphone +33 (0)2.33.78.77.77
Télécopie +33 (0)2.33.78.77.78

www.edf.fr

EDF - SA au capital de 8 129 000 000 euros -
692 081 317 R.C.S. Paris

3. DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT ET ANALYSE DE SES CONSÉQUENCES

3.1. Description de l'événement

Le 12/03/2010 à 02h31 : Le débit global des fuites non quantifiées du circuit primaire principal est mesuré supérieur à 230 l/h. L'événement RCP1, dont la conduite à tenir consiste à amorcer le repli de la tranche en AN/GV sous 2 heures, est posé.

Le 12/03/2010 à 03h56 : La tranche 2 est découplée du réseau.

Le 12/03/2010 à 04h08 : La tranche 2 est en attente à chaud.

Le 12/03/2010 à 04h20 : La tranche 2 est en AN/GV.

3.2. Analyse des conséquences réelles et potentielles

▶ Sur la sûreté :

- Réelles : Aucune. La valeur du débit de fuite global a été mesurée à 414 l/h. Cette fuite a été compensée par la charge RCV, et la tranche a été repliée conformément à la conduite à tenir des STE.
- Potentielles : En cas d'évolution du débit de fuite, celui-ci pourrait ne plus être compensable par la charge RCV. L'injection de sécurité serait alors sollicitée, et la tranche serait conduite avec les procédures APE.

▶ Sur la radioprotection : Sans objet.

▶ Sur l'environnement :

- A l'intérieur du site : Sans objet.
- A l'extérieur du site : Sans objet.

4. DISPOSITIONS IMMÉDIATES RETENUES

Dès la détection de l'événement, la tranche 2 a été repliée en AN/GV conformément à la conduite à tenir de l'événement STE. Les investigations pour déterminer l'origine de la fuite primaire ont été immédiatement lancées et ont permis de détecter une perte d'étanchéité du presse-étoupe de la vanne 2 RCV 279 VP. La mise sur back-seat de la vanne a permis d'étancher la fuite et de retrouver un débit de fuite du circuit primaire conforme aux STE.

5. ÉTAT FINAL DE LA TRANCHE

La tranche 2 est dans le domaine AN/GV.

6. ORIGINE PRESUMÉE DE L'ÉVÉNEMENT

L'origine de l'augmentation du débit de fuite non-quantifiées provient de la perte d'étanchéité du presse étoupe de la 2 RCV 279 VP.

7. CLASSEMENT DANS L'ÉCHELLE INES

Le classement INES est le suivant :

Incidence hors du site : **NON**

Incidence sur site : **NON**

Existe-t-il une défaillance potentielle : **OUI**. Le défaut a été détecté par la surveillance normale, mais ne se situe pas dans les critères d'acceptation. Cette défaillance aurait pu entraîner une dégradation des fonctions de sûreté (confinement).

Évènement sans aucune importance pour la sûreté : **NON**

Incidence sur le réacteur en puissance : **OUI**

Réacteur > P11-P12 : Approche initiateur

Initiateur présent : **NON** L'évènement n'a sollicité aucune fonction de sûreté.

Dégradation de la fonction de sûreté : **OUI**

Disponibilité des fonctions de sûreté : **Totale**. Les systèmes RCV et RIS sont disponibles. De même, le système EAS qui aurait permis de réduire si nécessaire la pression de l'enclaustrage est disponible.
Aucune indisponibilité n'était présente sur le système RPR : Les ordres d'AAR et d'IS sont donc opérants.

Fréquence de l'initiateur : **Possible**. Conformément au Rapport Définitif de Sûreté, l'initiateur retenu est la « perte de réfrigérant primaire, brèche inférieure ou égale à 25mm de diamètre ». Il correspond à un accident de catégorie III.

Le site retient un facteur atténuateur : **NON**

Classement de base proposé : **Niveau 0**

Facteur additionnel : **Le site ne retient pas de facteur additionnel.**

Classement INES proposé: 0

8. COMMUNICATION EXTERNE

Une communication externe de l'évènement est-elle envisagée sur cet évènement ? **NON**.

9. TABLEAU SYNTHETIQUE POUR L'AS**DETECTION DE L'EVENEMENT :**

- Action automatique - alarme
- Inspection externe (ASN...)
- Conduite - constat opérateur
- Fortuite - observation individuelle hors procédure
- Maintenance
- Essais contrôles
- Retour d'expérience
- Surveillance inspection interne
- Réexamen réévaluation de sûreté
- Autre

ORIGINES PRESUMEEES DE L'EVENEMENT :

- Causes techniques
- Causes humaines
- Causes organisationnelles
- Agressions externes
- Autre

FONCTION DE SURETE IMPACTEES :

- Criticité / réactivité
- Confinement
- Refroidissement
- Fonctions supports
- Perte ou découverte de source radioactive
- Aucune

CONSEQUENCES SUR LES PERSONNES :

- Contamination radiologique
- Évacuation sanitaire
- Contamination chimique
- Blessure
- Contamination micro biologique
- Aucune

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Guillaume JACQUART

Le Directeur Délégué Exploitation



LISTE DES DESTINATAIRES EXTERNES

	<u>Fax</u>
▶ Monsieur le Président de l'ASN - 6 Place Colonel Bourgoïn - 75572 PARIS Cedex 12.....	01.40.19.86.24
▶ <u>COPIES</u> :	
ASN - DIT - FONTENAY AUX ROSES	01.43.19.70.27
ASN - DCN - FONTENAY AUX ROSES.....	01.43.19.70.89
IRSN (M. le Chef du DSR) - FONTENAY AUX ROSES	01.46.54.35.60
IRSN - DEI - LE VESINET.(Critères 6 et 8).....	01.39.76.78.18
IRSN - DRPH - FONTENAY AUX ROSES.....	01.46.54.46.10
IRSN - DSR - FONTENAY AUX ROSES.....	01.42.53.91.24
ASN - Division de Caen - HÉROUVILLE ST CLAIR.....	02.31.46.50.43
Préfecture de la Manche - SAINT LÔ.....	02.33.57.36.66
EDF - DG (M. l'Inspecteur Général pour la Sûreté Nucléaire) - PARIS.....	01.40.42.75.89
EDF - DPN - Directeur de la DPN.....	01.43.69.34.88
EDF - DPN - Directeur Délégué Sûreté	01.43.69.34.95
EDF - DPN - Directeur Délégué Production.....	01.43.69.34.95
EDF - DPN - Directeur Délégué Radioprotection	01.43.69.45.70
EDF - DPN - Directeur Délégué Environnement.....	01.43.69.27.40
EDF - Délégué d'État Major Affaires Ingénierie	01.43.69.34.74
EDF - Inspection Nucléaire.....	01.43.69.33.48
EDF - CEIDRE	01.43.69.86.17
EDF - SEPTEN.....	04.72.82.70.00
EDF - DPN - UNIE / DC REX.....	01.43.69.22.36
EDF - DPN - UNIE / GPSN.....	01.43.69.21.47
EDF - DPN - UNIE / GMAP.....	01.43.69.30.67
EDF - DPN - UNIE / GPSI.....	01.43.69.34.71
EDF - DPN - UNIE / GPRE.....	01.43.69.45.71
▶ <u>CNPE 1300</u>	
<u>P4-P'4</u>	
CNPE de PALUEL	02.35.57.60.69
CNPE de SAINT ALBAN	04.74.29.69.81
CNPE de PENLY	02.35.40.60.99
CNPE de BELLEVILLE	02.48.54.56.35
CNPE de GOLFECH.....	05.63.29.39.50
CNPE de NOGENT.....	03.25.25.62.41
CNPE de CATTENOM.....	03.82.82.00.78